

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS**Syndicat de l'énergie. Vers une modification des statuts**

20 décembre 2012

Le Comité du Syndicat départemental de l'énergie et de l'équipement du Finistère, qui regroupe toutes les communes du département hormis celles de Brest Métropole Océane, s'est tenu lundi dernier, à l'Espace du Roudour. Le président Antoine Corolleur a mené les débats d'un imposant ordre du jour. La proposition de modification des statuts du syndicat a fait l'objet d'échanges constructifs. Ils ont permis de dégager un consensus qui a obtenu l'assentiment d'une majorité de l'assemblée. Ces statuts clarifient le rôle, le fonctionnement et les compétences du SDEF, à la suite de la suppression programmée des syndicats intercommunaux d'électrification rurale en 2014. En revanche, les communes restent propriétaires des réseaux de distribution publique d'énergie électrique. Ces modifications statutaires seront soumises à l'avis des conseils municipaux en début de l'année 2013.

**Effacement des réseaux: 850.000 € de travaux**

Au niveau des orientations budgétaires 2013 du SDEF, l'optimisme est de rigueur. Les accords signés avec ERDF dans le cadre des effacements de réseaux sont reconduits en 2013 et portent sur 850.000 €. Les investissements au niveau des centrales photovoltaïques resteront assujettis à une rentabilité certaine. Dans l'attente des échéances de 2014, le SDEF maintiendra les différents dispositifs d'aide et d'interventions existants auprès des syndicats primaires. Le directeur départemental d'ERDF, M. Didier Fleurant, a présenté le compte rendu annuel de la concession de distribution d'électricité, tout en rappelant la démarche concertée engagée avec le SDEF pour l'amélioration de la qualité du service dans le département. En 2011, les investissements d'ERDF sur les réseaux finistériens se sont élevés à 27M€.

Traitement des dossiers toujours trop long

Puis Jacques Monfort, le directeur du SDEF, a dressé le rapport de contrôle du concessionnaire. Il a mis en évidence les points d'amélioration attendus, notamment au niveau du traitement des dossiers de demandes de branchements qui présentent un délai toujours long. En revanche, les investissements réalisés par ERDF sont significatifs, notamment au niveau de l'élagage et contribuent à minimiser le nombre d'incidents dus aux branches qui viennent au contact des lignes aériennes en fils nus.

© Copyright Le Télégramme 2009